WATTRELOS

APRÈS LES CONCOURS DE JARDINS OUVRIERS

Dans les sociétés philanthropiques comme dans les affaires commerciales, les examens ne sont utiles que dans la mesure où on en tire des conclusions. A cet effet, le C. H. de Wattrelos a réuni, lundi 29 juin, ses divers jurys pour leur demander ce qu'ils retenaient de leurs visites.

Leurs conclusions sont toutes concordantes et peuvent se résumer ainsi :

1. Là, tout au moins, où la culture des terrains est assurée pour un certain nombre d'années, il faudrait substituer au véritable labyrinthe de petits sentiers, une division plus méthodique avec des routes centrales plus larges, d'un meilleur aspect et d'un plus grand intérêt général.

2. La bonne volonté des jardiniers ne peut pas être mise en doute puisqu'ils ont sollicité ce bout de jardin et y ont consacré leurs heures de loisirs. A ce seul point de vue, ils ont tous droit à nos félicitations et peuvent être considérés comme le meilleur élément de la Société.

3. Ces jardiniers sans doute n'ont pas tous un égal mérite : la lutte contre les éléments, du manque de connaissances, rebutent un grand nombre de bonnes volontés que les chefs de groupes sont rarement capables de remonter.

4. Là où l'on voit les plus beaux jardins c'est précisément là où les chefs de groupes sont les plus sévères et n'hésitent pas à prendre des sanctions. Il est même remarquable à ce sujet, qu'à Wattrelos, les plus beaux groupes sont les plus mal placés, tout à proximité des usines de produits chimiques ; ce résultat est dû aux chefs de groupes qu'il faut féliciter.

5. Même dans les plus beaux groupes, il faut bien le reconnaître, l'idéal de l'œuvre des Jardins ouvriers n'est pas encore connu.

Le jardin n'est pas seulement le lieu où on travaille ; il doit être... un peu... le paradis de la famille. Les abris de repos sont rares, trop exigus, et pas accueillants du tout. Le journal a cité parmi les beaux jardins, le n° 5 au Sartel ; le jury signale le n° 20 du même groupe. Dans un coin ombragé, le jardinier a posé deux bons fauteuils métalliques autour d'une table ronde en fer ; cet endroit est véritablement délicieux ; c'est le jardin ouvrier, le jardin familial bien compris.

A ce point de vue, tout est encore à faire, mais tant que cet idéal n'aura pas gagné les groupes, ceux-ci jamais ne sauront s'élever bien haut.

Pour résumer cet exposé, les jurys réunis souhaitent :

1. Plus de conférences de jardinage.
2. Des chefs de groupes énergiques appliquant des sanctions ;
3. L'abri familial et très accueillant dans tous les jardins.

Et pour terminer, permettez au C. H. de Wattrelos, de féliciter hautement la Fédération des J. O. du Nord et les sociétés affiliées, d'avoir organisé ce tournoi des plus beaux groupes, et la Presse de lui avoir accordé une si belle publicité ; car c'est ainsi seulement que les sociétés de J. O. acquerront tout leur épanouissement.

Le Conseil municipal vote un nouveau crédit de 50.000 fr. pour les grévistes

Le Conseil municipal s'est réuni le mardi 30 juin, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire. Vingt-quatre conseillers étaient présents.

M. Dornier est élu secrétaire.

M. le Maire expose que le conflit du textile se prolongeant, le crédit de 75.000 francs voté le 29 mai et mis à la disposition du Bureau de bienfaisance pour venir en aide aux familles nécessiteuses des grévistes habitant Wattrelos est devenu insuffisant.

Il propose de voter un nouveau crédit de 50.000 fr. à prélever sur les ressources libres de l'exercice courant, constituées par la plus-value des centimes communaux, pour permettre de continuer l'attribution des secours suivant les modalités qui ont été fixées d'accord entre l'Administration municipale et la Commission administrative du Bureau de bienfaisance.

Le Conseil adopte la proposition à l'unanimité. La séance est levée à 19 h. 50.

Une fête à l'Union Chorale

En son siège, Café Delcroix, la société l'Union chorale a donné sa fête de famille en l'honneur de trois de ses membres qui ont obtenu de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais la récompense de leurs bons services rendus pendant de nombreuses années à l'art choral.

Dans la première partie du concert, la société exécuta deux chœurs: « Les chants lyriques de Saül » et « Les sonnets du Printemps » qui furent interprétés de façon remarquable. A la suite de ces chœurs, des chanteurs, MM. G. Dubus, chanteur à voix; Eug. Lepoutre, ténor; Lucien Renard, chanteur à voix; Renaud Verplancke, ténor; Raym. Vermeire, baryton et Paul Duquenne, comique genre, se surpassèrent dans leurs morceaux. Le piano d'accompagnement était tenu avec art par Mlle Marie-Thérèse Hespel à qui une gerbe de fleurs fut offerte.

Dans la seconde partie, M. Oscar Verplanck, président, retraça la carrière des trois nouveaux médaillés de la société et les félicita de leur dévouement pour l'Union chorale. M. Camille Duquenne, officier d'Académie et directeur de la société remit ensuite à MM. Théo Delannoy, la médaille d'honneur, accompagné d'un diplôme et d'une gerbe de fleurs pour 32 années dans plusieurs sociétés; Henri Vreck et César Barbieux, la médaille d'honneur pour plus de 30 années dans la même société.

Un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur des nouveaux décorés et un vin d'honneur fut servi. M. Théo Delannoy, en son nom et au nom de ses amis remercia en termes émus, la société pour cette belle et intime réception faite en leur honneur.

Cette belle fête de famille se termina par une surprise qui déchaîna le fou-rire de tous les auditeurs.

SERVICE MUNICIPAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. — Pour épargner à l'agent chargé du relevé de l'index des compteurs, toute perte de temps, les abonnés sont instamment priés de se trouver chez eux ou d'indiquer sur leur porte la personne à qui on doit s'adresser en leur absence. Les relevés commenceront à partir du jeudi 2 juillet.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS demain jeudi 2 juillet, à 9 h., à l'Ecole de filles de la rue de Boulogne, et à 14 h. 30 à l'annexe de l'Hôtel de Ville.

CHIFFRE D'AFFAIRES, AUTOS, LICENCES. — Ordre des perceptions. — Lettres A à D, le 1er juillet; E à H, le 2; I à M, le 3; N à R, le 4; S à V, les 7 et 8; W à Z, le 9. Le Bureau de perception sera ouvert pour les retardataires les 17, 24 et 31 juillet, de 8 à 12 h.

POUR LES GREVISTES NECESSITEUX. — Un généreux anonyme ayant versé la somme de 200 fr. pour les plus malheureuses familles de grévistes, M. Bruyneel, conseiller municipal, en a fait la répartition entre dix familles des plus malheureuses et réunissant ensemble 70 personnes.

LA CRÈME-SANDWICH AMIEUX contenant foies gras et œufs complets RESTE INIMITABLE

LANNOY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Sam[illegible], maire. Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Hospice et Bureau de bienfaisance. — Le Conseil approuve les comptes de l'exercice 1930, le budget additionnel de l'exercice 1931 et le budget primitif pour l'exercice 1932, présentés par les Commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance.

Pour les grévistes. — M. le Maire donne connaissance à l'assemblée des secours distribués aux grévistes nécessiteux par les soins du Bureau de bienfaisance et propose de voter une somme de 20.000 francs pour permettre de continuer cette distribution. A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire.

Chemin de grande communication. — Un avis favorable est donné au rapport dressé par M. l'Ingénieur en chef du Service vicinal relatif à la modification de la répartition des contingents communaux pour l'entretien des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

Assurances. — Le Conseil autorise M. le Maire à signer le projet de police d'assurance présenté par la Compagnie « Le Lloyd Continental Français » pour l'assurance contre les accidents pouvant survenir aux élèves des écoles publiques.

Accident. — La commune prendra à sa charge une partie des frais médicaux et pharmaceutiques pour l'accident survenu à un élève de l'Ecole publique des garçons.

Travaux de pavage. — La cour de l'Ecole des garçons étant en mauvais état, le Conseil prie M. le Maire de demander les conditions pour la restauration.

Pour les coiffeurs, etc. — M. le Maire donne lecture des instructions de M. le Préfet relatives aux dangers des contaminations provoquées par les ustensiles non désinfectés des restaurants, des coiffeurs, manucures, pédicures, masseurs, etc... M. le Préfet invite le Maire à prendre un arrêté, après avis du Conseil municipal, pour la désinfection des ustensiles. Le Conseil, après délibération, invite M. le Maire à prendre l'arrêté nécessaire.

Bureau de Poste. — M. le Maire expose au Conseil les démarches faites au sujet de la transformation du Bureau de Poste.

Caisse de chômage. — La commune accorde une subvention de 33 0/0 sur les allocations payées par la Caisse de chômage de « l'Union de la Métallurgie », dont le siège est à Lannoy, Bourse du Travail.

Matériel. — Il est décidé d'acheter des Matériel. — Il est décidé d'acheter des garçons.

M. le Maire communique ensuite à l'assemblée quelques lettres et le Conseil siège à huis-clos pour délibérer sur des demandes d'assistance.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LANNOY, LYS, TOUFFLERS. — Les sociétaires ayant droit à la Croix du combattant et que les circonstances actuelles empêchent de la payer, sont priés de se faire inscrire au siège avant le 6 juillet, dernier délai. L'avance leur sera faite par la caisse de la Fraternelle.

Il est rappelé aux membres nécessiteux qu'ils peuvent toujours se faire inscrire pour toucher des secours.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE LANNOY — Un pressant appel est fait à tous les amicalistes pour qu'ils assistent nombreux à la Fête fédérale des Amicales laïques qui aura lieu à Toufflers dimanche prochain. Le départ aura lieu de l'école Michelet, à 13 h.

FLERS

Un appel en faveur des grévistes

L'Administration municipale et les membres du Bureau de bienfaisance de Flers font un pressant appel à la générosité publique en faveur des ouvriers du textile en grève, confiants dans le sentiment humanitaire qui anime les commerçants, les membres des Comités de sociétés, les ouvriers qui ne sont pas touchés par le conflit.

La classe ouvrière de Roubaix-Tourcoing et les environs défend en ce moment la vie de tous les salariés sans exemption. Une diminution du pouvoir d'achat des ouvriers, qui ont le droit de vivre dignement en travaillant, ne peut qu'aggraver la situation, la mévente amenant le chômage.

La vie étant toujours plus chère, c'est de ce côté que doivent tendre tous les efforts; que toutes dispositions soient prises d'abord pour faire diminuer le coût de la vie.

Les souscriptions sont reçues à la Mairie, de 8 à 18 h.; à la Mairie annexe du Breucq, de 8 à 9 h. et de 14 à 18 h., et chez M. Dequesnes, maire, 59, rue Gambetta, au Breucq.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 14 h., à la Mairie.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Perception de la taxe sur le chiffre d'affaires forfaitaires et mensuels du droit de licence et de l'impôt sur les automobiles, pour la section du Bourg, vendredi 3 juillet, à la Mairie, de 8 à 10 h. 30.

SECOURS aux CHOMEURS NECESSITEUX. — Une distribution de secours aux grévistes aura lieu le mercredi 1er juillet, à 14 h., pour la section du Breucq, au bureau de la Mairie, rue Jean-Baptiste Bonte, et pour la section du Bourg à la Mairie.

LYS

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue jeudi 2 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. au débit de tabac Wourlod, rue Jules-Guesde; de 14 à 16 h. au débit de tabac Bauffe, même rue. Vendredi 3, de 8 h. 30 à 11 h. au débit de tabac Dusoulier, rue de Leers, 68. Samedi 4, de 9 h. à 10 h. 30, à la Mairie.

HEM

LA XXe FETE FEDERALE DES AMICALES LAIQUES DU CANTON DE LANNOY. — Les gymnastes, les clairons, les tambours participeront aux concours individuels le matin; l'après-midi, l'Amicale et toutes ses filiales participeront au cortège et à la fête civique.

Les amicalistes qui désirent prendre part au banquet sont priés de venir se faire inscrire chez le secrétaire, le 2 juillet, dernier délai.

Samedi 4 juillet, à 19 h. 30, réunion du Comité directeur. Ordre du jour: déplacements de Toufflers et de Tourcoing, foire aux plaisirs.

LA PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES, forfaitaires et mensuels, du droit de licence et de l'impôt sur les automobiles aura lieu le 7 juillet, de 8 à 11 h. du matin chez M. Duquesne, à Bifur; de 8 à 9 h. 30, chez M. Janssone, à Trois-Baudets; de 9 h. 45 à 11 h. chez M. Geloen, à Hempempont.

LIQUEUR CORDIAL-MEDOC

TOUFFLERS

LA FÊTE DU CINQUANTENAIRE DES ÉCOLES LAIQUES

En supplément du programme, déjà annoncé, la section féminine des Amicales de Croix, produira les productions suivantes: ensembles généraux de la fête fédérale de Saint-Nazaire (adultes); ballet « Jardin fleuri », fillettes; ballet « Aubade à la Lune », adultes.

Le Comité fait savoir que les adhésions au banquet ne seront plus reçues après le 2 juillet. Les dons en nature ou en espèces sont toujours reçus par les membres du Comité d'organisation.

Le maire a pris un arrêté aux termes duquel il est défendu de vendre des décorations et insignes sur la voie publique, les 4, 5 et 6 juillet, sans autorisation.

CONSULTATION DES NOURRISSONS demain jeudi, à 15 h., à l'école des filles.

SECOURS AUX GREVISTES. — Une distribution de bons de secours aura lieu à la Mairie, jeudi 2 juillet, de 18 à 20 h.

BIARRITZ
— HOTEL D'ANGLETERRE —
Recommandé aux familles
Vue splendide sur la mer et la plage
Grand jardin - Prix avantageux. 35d

LEERS

AVANT LA FÊTE NATIONALE

Les « Amis de Leers » nous prient d'insérer ce qui suit :

Les « Amis de Leers » s'excusent d'aborder à leur tour une question qui sera qualifiée de rengaine par ceux qu'elle importune, et que considéreront comme une tentative vaine ceux qu'ont déjà découragés plusieurs échecs successifs. Mais le groupe d'initiative réserve sa prédilection, on l'a déjà remarqué, aux sujets épineux et on ne peut lui en faire le reproche, car plus les difficultés sont nombreuses, plus il y a de mérites à les surmonter.

Disons immédiatement qu'il s'agit des libéralités auxquelles donne lieu, chaque année, au profit des enfants, la fête nationale.

Une distinction fâcheuse a été faite, il y a quelques années, entre les enfants des diverses écoles de la commune: aux uns, en effet, l'on a attribué, en plus de leur part, celle que l'on retirait aux autres. Il faut le regretter. Les « Amis de Leers » ne veulent pas [illegible] ici ce propos, à ces après polémiques qui trop souvent n'ont d'autre résultat que d'aggraver les différends et d'amener ceux que l'on vise à une opposition plus obstinée. Ils préfèrent exposer leur point de vue au Conseil municipal et lui faire confiance pour la suite favorable qu'il voudra donner à leur requête en marquant, par un geste qui sera apprécié, et son désir d'apaisement et sa compréhension de l'attitude impartiale que toute municipalité a le devoir d'observer dans l'administration d'une commune et la gestion des fonds municipaux.

Le 14 Juillet est la fête de tous les Français; tous les Français peuvent en ce jour prendre leur part de réjouissance; et si l'on reconnaît ce droit aux hommes, aux parents, il est illogique de le contester à leurs enfants, à ces bambins sans défense et sans haine qui paieraient suffisamment, du merci de leurs lèvres souriantes, le petit gâteau qui coûte si peu à ceux qui les donnent.

Personne n'ignore que les distributions du 14 Juillet sont faites aux frais de la commune et ceux qui prétendent que l'Administration municipale y est étrangère soutiennent une erreur, car la Caisse des écoles n'intervient qu'à titre de mandataire du Conseil municipal qui reste responsable de l'emploi de la subvention qu'il a votée pour ces distributions et de la manière dont celles-ci sont effectuées.

Il s'ensuit donc, logiquement, que les gâteaux du 14 Juillet devraient être réservés aux seuls enfants habitant la commune et il conviendrait de décider que tous les petits Leersois y ont droit.

Ces dernières années, l'adoption d'un autre point de vue contre lequel s'élèvent les « Amis de Leers », eut pour conséquence de favoriser à l'occasion de notre fête nationale de nombreux enfants habitant la Belgique au détriment d'une catégorie de petits Français. Ce n'est pas admissible, et l'on s'étonnerait que des hommes se flattant d'être les défenseurs de la liberté de conscience, recourussent à ces futiles vexations. Rien de sérieux ne les justifie.

Il faut espérer que le Conseil municipal comprendra le bien fondé des précédentes observations et qu'il se gardera de donner le spectacle, trop offert au temps présent, d'hommes politiques qui s'inspirent uniquement des « qu'en dira-t-on » et renoncent parfois à accomplir leur devoir par crainte de perdre quelques-unes de ces voix qui n'honorent jamais ceux qui en bénéficient.

Les Amis de Leers.

ORPHEON LEERSOIS. — Il n'y aura pas de répétition aujourd'hui mercredi.

Tourcoing

Aujourd'hui, mercredi 1er juillet :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement Municipal de Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Institut Colbert: à 20 h., conférence gratuite sur la teinture.

LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Nous avons publié mardi une lettre que M. Paul Maréchal, conseiller général, avait adressée à M. Inghels, maire de Tourcoing, et donnant des suggestions sur les mesures susceptibles d'être appliquées pour combattre la vie chère.

Répondant à ces suggestions, M. Inghels a écrit notamment à M. P. Maréchal:

Vous m'avez adressé une lettre, publiée par la presse, ayant trait à la Commission de surveillance des prix de vente des denrées alimentaires que l'Administration municipale se propose d'instituer et qui est actuellement en voie de formation.

J'estime qu'une commission municipale peut, par une étude approfondie du problème de la vie chère, en rechercher les causes et arriver à dépister les spéculations s'il en existe.

Il ne s'agit pas pour nous de régler le problème de la vie chère; celui-ci est d'un ordre qui dépasse le cadre municipal. Mais on peut essayer d'amoindrir le mal; la composition de cette commission nous donnera toutes garanties sur ce point.

La crise actuelle est surtout due, à mon avis, à un déséquilibre économique issu de la guerre.

Les marchés regorgent de produits et de marchandises: il s'agit de les écouler.

La misère provient donc, d'un côté, de la surproduction; de l'autre, de la sous-consommation. Le surcroît de production ne peut s'écouler que si l'on augmente la puissance d'achat des grandes masses consommatrices. Or, c'est le contraire que propose la grande industrie.

On ne résoudra pas la crise actuelle si on n'harmonise pas la production sur des bases nouvelles; mais il est incontestable que le marché ne se dégagera pas par une réduction des salaires, ni par la grève, qui ne fera que réduire encore le pouvoir d'achat des masses.

Pourra-t-on acheter plus en gagnant moins? Ce qu'il faudrait pour parer au plus pressé, ce serait des dégrèvements profitant aux consommateurs. Il faudrait également sauvegarder le pouvoir d'achat des masses consommatrices, réduire la journée de travail, augmenter la durée de la scolarité.

Mais tout ceci n'est pas du ressort d'une administration municipale.

UN TOURQUENNOIS A L'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir le beau succès remporté par M. Jean Delahousse, à l'Académie des Arts de Tunis qui lui a décerné son prix d'excellence pour l'ensemble de ses poèmes et dont la poésie « Les Lavandières », devait départager les candidats. Cette œuvre tout objective, avait été mise précédemment en musique par Albert Carlier et imposée au grand concours de la Fédération musicale de France. Toutes nos félicitations.

LA FÊTE FÉDÉRALE DES AMICALES LAIQUES

La sixième fête fédérale de l'Union des Amicales laïques du Nord et la fête départementale du cinquantenaire de l'école laïque se dérouleront à Tourcoing, les 11 et 12 juillet. En voici le programme:

Samedi 11 juillet 1931. — De 13 à 17 h.: Inauguration par la Municipalité et le Comité des Amicales laïques du Nord, des expositions de l'Institut Sévigné, de l'Institut Colbert, de l'Ecole des Beaux-Arts, de l'Ecole du Bâtiment.

A 18 h.: Maison des Amicales: apéritif-concert offert par la Fédération des Amicales laïques de Tourcoing, à la municipalité; au Comité de l'Union des Amicales laïques du Nord et aux membres de l'enseignement de Tourcoing. La partie musicale sera assurée par l'orchestre de l'Harmonie des Amicales laïques de Tourcoing.

A 19 h.: Réunion des jurés, salle du 1er étage.

A 20 h.: Grand'Place, concert par l'Harmonie des Amicales laïques.

Nous donnerons demain le programme de la journée du dimanche 12 juillet.

LES « CRICK-SICKS » A MONTREUIL-SUR-MER

Nous avons relaté la grandiose manifestation qui s'est déroulée dimanche à Montreuil-sur-Mer, à l'occasion de l'inauguration du monument érigé à la mémoire du maréchal Haig.

Nous avons dit toute la part prise par notre société nationale les Orphéonistes « Crick-Sicks ».

Voici quelques échos de l'audition artistique qui s'est déroulée au cours de l'après-midi, au Théâtre de verdure, avec la participation de la musique de la Garde Républicaine et des « Crick-Sicks ». Au programme étaient inscrites les œuvres suivantes:

L'ouverture de Givendolini, de E. Chabrier, dont l'exécution impeccable enthousiasma l'auditoire; l'Invitation à la Valse, de Weber, bijou musical qui fut mis en valeur de la façon la plus parfaite par la musique de la Garde. La Chanson des F. Vagues, l'un des grands chœurs de F. Riga qui fut exécuté par nos orphéonistes avec les brillantes qualités qui sont le propre des « Crick-Sicks ».

Le concert se termina par la « Marche héroïque » de Saint-Saëns, ainsi que le « God save the King », par la musique de la Garde et les « Crick-Sicks ». L'enthousiasme du public fut indescriptible. MM. P. Dupont et J. Duysburgh peuvent être heureux et fiers de cette journée.

ÉCHO DES FÊTES DU PONT DES PIATS, DU VIROLOIS ET DU TILLEUL

Voici les résultats du concours carnavalesque:

1re Catégorie. — 1er, Groupe cycliste « La Pédale Ouvrière », avec félicitations du jury, 900 fr.; 2e, Bigophones de la rue de Gand, 600 fr.; 3e, Une Noce d'Enfants en Alsace, 500 fr.; 4e, Une Fête au Village, 300 fr.; 5e, Un mariage en vélos fleuris, 200 fr.; 6e, Les Joyeux Matelots, 75 fr.; 7e, Les Pierrots modernes, 75 fr.; Les Grands Archers, une prime de consolation, 50 fr.

2e Catégorie. — Pour cette catégorie, des réclamations s'étant produites, la Commission a décidé d'attribuer le montant des quatre premières primes en quatre parts égales, soit 487 fr. 50 pour les quatre chars suivants : Char des Sports, Char des Frères d'Armes, Char de l'Ecole Condorcet, Char de la Brouette à la Mer; 3e, L'Atelier en Balade, 150 fr.; 6e, Canot de Sauvetage, 100 fr.

3e Catégorie. — 1er, Les Mars Solos, 500 francs; 2e, Laide Rats Peints, 400 fr.; 3e, Pétards fantaisistes, 230 fr.; 4e, Pierrots vigilants, 150 fr.

4e Catégorie. — Verdun et Vision Egyptienne, ex-æquo, avec félicitations du jury, chacun 300 fr.; 3e, Rêve d'un soir, 150 fr.; 4e, Couple T[illegible], 100 fr.; 5e, Jockey, 75 fr.; [illegible] Marquise [illegible] 9e [illegible] Italiennes, 20 fr.

5e Catégorie. — 1er, Mandarins en promenade, félicitations du jury, 200 fr.; 2e, Ecuyère, 150 fr.; 3e, Gosses de rapin, 100 fr.; 4e, Trio national, 75 fr.; 5e, Bécassine en promenade, 50 fr.; 6e, Pierrot et Pierrette, 50 fr.; 7e, Papillon, 30 fr.; 8e, Aéroplane, 30 fr.; 9e, Danseuse, 25 fr.; 10e, Point d'interrogation, 25 fr.; 11e, T.S.F., 20 fr.; 12e, Moissonneuses, 15 fr.

6e Catégorie. — 1er, Méphisto en paillettes, 250 fr.; 2e, Princesse persane, 200 fr.; 3e, Féerie, 150 fr.; 4e, Joyeux papillon, 125 fr.; 5e, Statuette moderne, 100 fr.; 6e, Le Porion, 75 fr.; 7e, Alphonse veut maigrir, 75 fr.; 8e, Porteuse d'eau, 50 fr.; 9e, Original comique, 50 fr.; 10e, Pierrette, 40 fr.; 11e, Le Clown en balade, 40 fr.; 12e, Vase égyptien, 30 fr.; 13e, Point d'Interrogation, 25 fr.; 14e, Sous les palmiers d'Orient, 20 fr.; 15e, Bayadère, 15 fr.

Les primes non réclamées pour le 6 juillet seront versées au Bureau de bienfaisance. A signaler, le grand succès obtenu par les « Gilles ». M. Mayaux, secrétaire des « Gilles », a remis 100 fr. pour la Sauvegarde des nourrissons.

AUX PRISONNIERS ET VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Le Comité des Brassards rouges, des Déportés dans les Ardennes (hommes et femmes) et déportés civils en Allemagne informe les anciens prisonniers civils entrant dans les catégories précitées qu'une permanence se tient à leur disposition tous les jours pour leurs dossiers, au 82, rue de la Malcense. Le Comité fait appel à tous les adhérents libres pour assister nombreux au cimetière de Tourcoing tous les jours de cette semaine au transfert des corps de leurs camarades, décédés en captivité forcée, dans le nouveau cimetière qui leur est réservé. Rendez-vous à l'entrée du cimetière à 13 h. 45 précises.

Seront inhumés dans l'ordre:

Mercredi 1er juillet: Gustave Bovyn et Cyrille Scalbert. — Jeudi 2 juillet: Louis Bataille et Henri Varlet. — Vendredi 3 juillet: Jules Dartois et Victor Lebrun. — Samedi 4 juillet: Gaston Deltour, chevalier de la Légion d'honneur.

Samedi, rendez-vous de toutes les délégations à l'entrée du cimetière principal pour 14 h. 15 précises, le corps venant du cimetière du Blanc-Seau.

UNE AUTO EN FEU

Mardi à 20 h. 30, M. Victor Marhem, 37 ans, marchand de légumes, demeurant 29, rue de Solférino, nettoyait son auto dans son garage, situé 17, rue du Docteur Dupont. Comme il allumait un briquet près du moteur, celui-ci prit feu.

M. Marhem se mit aussitôt en devoir d'éteindre l'incendie et lorsque les pompiers arrivèrent, tout danger était écarté.

Les dégâts, qui consistent surtout en la détérioration de la carrosserie, sont évalués à 2.000 fr.

Le marché, place de la Victoire

En raison des fêtes du 14 juillet et de la foire annuelle, le marché des lundi et jeudi sera transféré place de la Victoire à dater du 9 juillet.

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Mardi à 11 h., il a été procédé dans une des salles de l'Hôtel de Ville à l'adjudication publique des travaux de démolition d'immeubles appartenant à la ville. Ont été déclarés adjudicataires:

Premier lot (rue des Orphelins, 10, 12 et 14, rue de la Bienfaisance, parties de maisons situées entre la rue de la Bienfaisance et la rue Saint-Jacques, frappées d'alignement en face du Bureau de bienfaisance, non compris les numéros 70, 72, rue Saint-Jacques, rue de la Bienfaisance, garage, remise et murs frappés d'alignement rue de la Bienfaisance, entre la rue du Printemps et la rue Nationale, M. Edmond Florin fils, rue de Gand à Tourcoing, qui offre 57.878 fr.

Deuxième lot: rue des Orphelins n° 8, rue du Cœur Joyeux, numéros 20 et 22, rue du Cœur-Joyeux, dans la cour n° 22 D, les maisons numéros 1, 2 et 3, l'écurie, rue du Cœur-Joyeux, numéros 26, 30 et 32, M. Floris Florin, 115, rue du Cymbale, à Tourcoing, qui offre 5.275 fr. 75.

Troisième lot: Rue du Cœur-Joyeux, numéros 35, 37, 39, 41, 43, 45 et 47, rue de la Gare n° 86, M. Léon Dumoulin, 78, rue Saint-Blaise à Tourcoing, qui offre, 30.275 fr.

Quatrième lot: rue Saint-Jacques, numéros 50 et 52, rue du Sentier, n° 1, rue du Cœur Joyeux n° 8, M. Aulcet Decobert, 41, Quai de l'Ouest, à Lille, qui offre, 10.500 francs.

PLAN D'AMENAGEMENT. — Par délibération du 27 mars, le Conseil municipal de Tourcoing a adopté le projet de modification des alignements de la rue Edouard-Sasselange.

M. le Préfet du Nord a prescrit l'enquête réglementaire.

Les pièces de cette affaire seront déposées au secrétariat de la Mairie, du 1er au 13 juillet inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Du jeudi 16 juillet au samedi 18 juillet inclus, un commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (bureau du Secrétariat), chaque jour de 14 à 17 h., les déclarations des habitants sur le projet dont il s'agit.

ALIGNEMENTS RUES DE LAON ET DE VENISE. — Le Conseil municipal de Tourcoing a adopté le projet de fixation des alignements des rues de Laon et de Venise.

M. le Préfet du Nord a prescrit l'enquête réglementaire.

Les pièces de ces affaires seront déposées au secrétariat de la Mairie, du 1er au 15 juillet inclus. Du jeudi 16 juillet au samedi 18 juillet inclus, un commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (bureau du Secrétariat), chaque jour de 14 à 17 h., les déclarations des habitants sur les projets dont il s'agit.

CRIEE DES HALLES DE TOURCOING. — Marchandises vendues à la criée le 30 juin. — Tomates, vendues de 1 fr. 70 à 2.10 le kilo; pêches, 2 fr. à 6.75; abricots, 3.25 à 8.60; bigarreaux, 0.75 à 1.60; pommes de terre, 1.50; Hollande, 5.30 à 12 fr.; Gouda, 5 fr. à 6.25; beurre, 17 à 19 fr. camemberts, 0 fr. 20 à 1.20 pièce.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes ont remis à la gendarmerie de Tourcoing pour être déférés au Parquet de Lille, les nommés Léon Casier, 24 ans, tisserand, demeurant à Herseaux, 11, rue du Bois, et Oscar Coupleux, 80 ans, manœuvre, domicilié à Roubaix, rue des Halles, qui furent pris à la frontière porteurs de 26 kilos de tabac.

LES MEDAILLES MILITAIRES. — Les membres qui pourraient se rendre libres sont instamment priés d'assister aux funérailles de M. Jules Mahieu, décédé accidentellement, qui auront lieu ce mercredi, à 8 h. 45 en l'église Notre-Dame de Lourdes.

Assemblée à la maison mortuaire, 35, rue Francis de Pressensé, à 8 h. 30.

ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — Les combattants belges de la section de Tourcoing sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade, M. Charles Pepermans, volontaire de guerre, décédé des suites d'une grave maladie contractée au front, qui auront lieu ce mercredi. Réunion rue Nationale, 122, à 14 heures.

L'AMICALE COLBERT a l'intention d'envoyer, à l'occasion du cinquantenaire de l'école laïque, un mandat à tous ses adhérents actuellement sous les drapeaux. Les familles des jeunes soldats colbertistes sont priées d'envoyer les adresses des intéressés à M. Pierre Liard, secrétaire général de l'Amicale Colbert, 10, rue de Gand.

ARTISANAT FRANÇAIS (Section de Tourcoing). — Permanence le mercredi, de 18 à 19 h., salle des Artisans, Institut Colbert, 10, rue de Gand. Adhésions, renseignements, contrat d'apprentissage, carnet des artisans. Brochure 137 pour les artisans électriciens. Souscription aux études de prix du bâtiment.

ORPHEON [illegible]. — La Commission invite tous les membres à assister aux funérailles de leur regretté président d'honneur, M. Henri Coppin. Réunion à la maison mortuaire, 6, rue de l'Epine, ce mercredi, à 9 h.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Ce mercredi à 20 h., répétition. Par suite des grèves, l'excursion projetée pour le 5 juillet est remise à une date ultérieure.

SOCIETE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — Ce mercredi à 20 h. 30, réunion de la Conférence des jeunes gens à l'Institution du Sacré-Cœur.

AMICALE CONDORCET. — Le Bureau de l'Amicale prie les amicalistes de bien vouloir assister aux funérailles de leur camarade M. Jules Mahieu, décédé accidentellement. Assemblée à la maison mortuaire, 24, rue Francis de Pressencé, ce mercredi, à 8 h. 30.

LA FRATERNELLE HARMONIE-DHERIN. — Ce mercredi à 19 h. 30, répétition générale.

AMICAL ARTISTIC-CLUB TOURQUENNOIS. — Ce mercredi 1er juillet, à 19 h., répétition au siège, 150, rue Achille Testelin. M. Branem's, président fondateur a versé au Comité des fêtes des Piats la somme de 207 francs ramassée avec son char « Les Frères d'Armes », lors des fêtes du 24 juin.

NUMEROTEZ vos MAISONS
Spécialité de Plaques émail. - Stock en magasin. — GUNTHER, 3, rue Hôtel-de-Ville, TOURCOING. — Fournisseur des Municipalités, Administrations et usines. 35022

MOUVAUX

LA RÉCEPTION DE LA « JEANNE D'ARC » PAR LA MUNICIPALITÉ

Pour fêter les succès de la société de gymnastique la « Jeanne d'Arc » aux concours de Merville, la Municipalité organise pour le vendredi 3 juillet, à 20 h., une réception officielle à la Mairie.

La société partira en cortège de la rue de Lille et arrivera à la Mairie par la rue de Roubaix où un vin d'honneur sera servi.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., à l'Hospice, consultation de nourrissons. Docteur consultant, M. Ducoulombier.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une sérieuse collision entre cyclistes au Croisé-Laroche

Dimanche, vers 12 h. 15, deux cyclistes qui se dirigeaient l'un vers Lille et l'autre vers Roubaix, Alphonse Schabs, 15 ans, rue Sainte-Marie, cour Marescaux, 7, à Marcq, et Alphonse Carpentier, rue de Condé, à Lille, se sont jetés l'un sur l'autre, près du Croisé-Laroche.

En raison de la vitesse, le choc fut très violent et les cyclistes s'en tirèrent avec des multiples blessures à la face.

Le docteur Masson leur donna des soins et fit reconduire M. Schabs à son domicile. Le sous-brigadier Leplat enquête.

CAISSE D'EPARGNE DE LILLE (Succursale de Marcq). — Opérations du mois de juin: 79 versements, dont 3 nouveaux, pour 120.762 francs; six remboursements, dont un pour solde, pour 23.181 fr. — Administrateur de service: M. Jules Defives.

AVIS AUX TITULAIRES DE LA CARTE DU COMBATTANT. — Les anciens combattants titulaires de la carte, sont informés que le jour de la Fête nationale, il leur sera remis officiellement la Croix du combattant. (Voir les affiches pour le lieu de la réunion).

Toutefois, seuls les anciens combattants qui se seront fait inscrire soit au siège de leur société, soit à la Mairie, s'ils ne font partie d'aucune société, pourront se présenter à cette cérémonie.

Les inscriptions seront reçues aux sièges des sociétés d'anciens combattants ou à la Mairie, jusqu'au 10 juillet inclus.

UN CHEF FONDEUR EST BRULE GRIEVEMENT A LA FIGURE. — Un chef fondeur des établissements Cocard, M. Georges Richez, 46 ans, demeurant à Marcq, 53, rue Nationale, a reçu un jeu de fonte en fusion dans l'œil au cours de son travail.

Le blessé après avoir reçu les soins du docteur Dauthuile, devra subir un repos de cinq semaines environ et subira une incapacité permanente.

HALLUIN

L'ADORATION A HALLUIN. — La solennité de l'Adoration du Saint-Sacrement, pour la paroisse Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin, sera célébrée le dimanche 19 juillet prochain. Les exercices préparatoires s'ouvriront le mercredi 15 juillet.

LA DISTRIBUTION DE SECOURS AUX GREVISTES. — Par suite des subventions votées pour le Bureau de bienfaisance d'Halluin et émanant des municipalités communistes de France, une troisième distribution de secours va avoir lieu:

Jeudi 2 juillet, de 9 h. à 18 h., pour les familles de quatre personnes et plus.

Vendredi 3 et samedi 4 juillet, pour les familles de moins de 4 personnes.

Chaque chef de famille se munira du numéro d'ordre, du livret de famille et de la carte de grève.

OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS. — Avis. — Les équipiers n'ayant pas encore renouvelé leur licence sont convoqués une dernière fois au terrain jeudi 2 juillet, le soir entre 7 et 8 h.

Réunions. — La Commission de l'O.S.H. se réunira au terrain les jeudis 2 et 9 courant. La réunion générale est toujours fixée au dimanche 19 juillet et l'ordre du jour sera très important.

Candidatures. — Les candidatures au renouvellement partiel du Comité sont acceptées jusqu'au 14 juillet inclus, dernier délai. Pour être candidat, il faut nécessairement être majeur. Les personnes désirant de plus amples explications peuvent s'adresser au secrétaire ou à tout membre de la Commission.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Mathilde Devlieger, 79 ans, ménagère, rue Edouard-Vaillant, 121.

RONCQ

LA FÊTE NATIONALE

La fête nationale du 14 juillet sera célébrée à Roncq, conformément au programme suivant:

La veille, à 10 h., distribution de secours par le Bureau de bienfaisance.

Dans la matinée du 14 : Distribution de gâteaux aux élèves de toutes les Ecoles; distribution de gâteaux, vin, prises, tabac, etc., aux vieillards de l'Hospice, qui, en outre, au repas de midi, seront gratifiés d'un menu spécial. — Concours de pigeons, Estaminet Dabaets, Estaminet Bayart, Estaminet Lamarcq; 100 fr. de prix seront affectés à chacun de ces concours. — Estaminet Hector Lewitte, rue Latérole, une prime de 100 fr. sera allouée aux Sociétés de Pinsonneux de la commune.

Au Centre : Rue des Chats-Huants, jeux populaires aux estaminets suivants : Bolvin-Delbaye, Auguste Cuvelier, Henri Fiévet et Venghelowe-Verhaege, 100 fr. de prix.

Au Blanc-Four : Course cycliste, 150 fr. de prix. Inscription des amateurs à 9 h., estaminet Marie Wattrelos, rue Pasteur. Seuls seront admis les cyclistes de la commune. A 10 h., départ des coureurs. Parcours : Rues Pasteur, de Tourcoing, du Dronckaert, le Cabo, rues de Lille, de Tourcoing; cinq fois l'itinéraire. Arrivée et distribution des prix au même estaminet.

A 16 h., quartier du Pied-de-Bœuf, rassemblement des sociétés locales, près des estaminets Gustave Lepoutre, Henri Parmentier, Aimé Desmettre et Désiré Lœul. A 17 h., revue par la Commission des Fêtes, puis défilé par les rues de Tourcoing, de Lille, de Linselles, du Bois-Blanc et de Lille, jusqu'à la place J.-B. Villain. A l'issue du cortège, exécution de la « Marseillaise » par la Fanfare du Blanc-Four. Ensuite paiement des primes au siège de la Fanfare, « Café de l'Etoile ». — Après la dislocation du cortège, « Aux Trois Ballots », exercices gymniques par la « Jeunesse Roncquoise » et rue de Lille, près de la « Forge », par la « Jeanne d'Arc ».

Dans la soirée, bals populaires au Centre et au Blanc-Four. Les habitants sont priés de pavoiser leurs maisons.

LA CAISSE D'ÉPARGNE SERA DOTÉE D'UN LOCAL SPÉCIAL

En raison de l'importance sans cesse grandissante des opérations qu'effectue sa succursale de Roncq, la Caisse d'Epargne de Tourcoing vient d'acquérir un immeuble dans cette commune, destiné à abriter les services de cette institution. L'immeuble dont il s'agit est situé en plein centre de Roncq, rue de Lille, 276. Des transformations y seront apportées et d'ici quelques mois, dès que seront terminés les travaux d'aménagement, les nouveaux bureaux seront ouverts et mis à la disposition du public.

On ne saurait assez approuver la décision prise par la Caisse-mère de Tourcoing.

HUILE LESIEUR
HUILE DE TABLE

Chez les Médaillés du Blanc-Four

Dimanche prochain 5 juillet, une réunion générale de la société « Les Médaillés du Blanc-Four » sera tenue à 18 h., au siège, « Café du Moulin de la Galette », rue de Lille.

AUX ANCIENS MILITAIRES DU BLANC-FOUR. — Avis aux grévistes. — La Commission des Anciens Militaires du Blanc-Four ayant, lors de sa dernière réunion, voté un secours aux grévistes, les membres de la société qui sont en grève sont priés de passer au siège, Café Titecat-Niffe, demain jeudi 2 juillet, à 20 h.

BONDUES

LES SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DES GREVISTES. — Les souscriptions suivantes ont été remises à la Mairie, en faveur des grévistes: Syndicat des employés de Roubaix-Tourcoing, 50 fr.; Les bouleurs de l'estaminet Saint-Louis, 37 fr.; le Syndicat des cheminots, 100 fr.; anonyme, 5 fr.; le personnel de la maison Catteau frère, 60 fr.. Total, 252 francs. Ces sommes, comme celles précédemment versées, seront attribuées aux grévistes nécessiteux, en supplément des secours alloués par le Bureau de bienfaisance.

LE RENOUVELLEMENT DES PERMIS DE CHASSE. — Il est recommandé aux chasseurs de déposer leur demande de renouvellement de permis dès maintenant et de ne pas attendre les derniers jours pour remplir cette formalité.

QUESNOY-SUR-DEULE

LES AMICALES LAIQUES A TOURCOING. — Le Denier et les Amicales de filles et de garçons se rendront à Tourcoing le 12 juillet, pour assister au défilé de la Fête Fédérale et du Cinquantenaire de l'Ecole Laïque. Départ à 14 h. en autocar. Le prix du voyage est de 4 fr. pour les membres adhérents. Le nombre de places étant strictement limité, on est prié de se faire inscrire d'urgence dans les écoles.

LE DENIER DES ECOLES LAIQUES. — Le Denier organise un concours de dés pour le 19 juillet, dans les estaminets suivants désignés par le sort : « Au XXe Siècle » tenu par Agathon Hanquart; « Au Grand Cabaret » tenu par Abel Fortrie, « Au Beau Bouquet » tenu par Lucien Olivier, et « Café de la Clouterie » tenu par Maurice Charlet. La Commission fait appel aux membres des Sociétés et aux amis de l'Ecole, en faveur de ce concours, dont le produit sera entièrement réservé pour la distribution des prix. Des cartes seront incessamment mises en vente au prix de 1 franc.

LILLE

L'assemblée générale des Amitiés franco-belges du Nord

Les Amitiés franco-belges du Nord ont tenu le 28 juin, à 11 h., leur assemblée générale à la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire.

Le secrétaire général a présenté son rapport sur le travail et les manifestations qui eurent lieu au cours de l'année. Celui-ci a été approuvé par les membres présents, ainsi que le rapport du trésorier. L'assemblée a ensuite approuvé des modifications aux statuts. Puis le président a fait part aux membres du Comité du labeur fourni pendant l'année écoulée, et notamment à l'occasion des manifestations des 16 et 17 mai.

Il a rendu compte enfin des nombreuses marques de sympathie qui ont été adressées au groupement depuis ces fêtes, et qui sont un encouragement à la poursuite du but de l'Association et à son développement.

La séance a été ensuite levée après une adresse de sympathie à la nation belge.

Les cambriolages de Gaudron

Anatole Gaudron, arrêté lundi en flagrant délit de cambriolage, rue de Paris, qui était sorti de prison il y a huit ou neuf semaines, n'avait pas perdu son temps. Il avait pu s'approprier, par une série de dix-sept cambriolages, une somme totale de 11.905 fr., plus un revolver.

Il a avoué tous ces méfaits.

UNE CONFERENCE DE M. GEORGES F. DORIOT, VICE-DOYEN DE L'ECOLE INDUSTRIELLE D'HARVARD. — La Société Industrielle du Nord de la France recevra le samedi 4 juillet, M. Georges F. Doriot, qui a bien voulu accepter de faire ce jour, à 17 h., une conférence sur : « Ce qu'un Français doit retenir ou éviter dans les doctrines industrielles américaines. »

Nous rappelons que M. Doriot a donné son concours le plus gracieux et le plus utile à un groupe important de nos concitoyens qui ont fait dernièrement un voyage d'études en Amérique.

La Société Industrielle du Nord invite ses membres et les personnes intéressées par le sujet traité, à prendre part à cette conférence.

BIÈRES EXCELSIOR
GRAND PRIX LIÈGE - ANVERS 1931
Réclamer dans les dépôts les
PERLE et MUNICH
EXCELSIOR
Spécialité Bières Supérieures et « Flandria », livrées en petits fûts. — S'adresser 112, Boulevard Montebello, 112, LILLE. Téléphones : 1700 - 4494 - 7116 35035

CARNET DU JOUR

NAISSANCES

— Monsieur et Madame Jean Desrousseaux-Bernard sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Jean-Pierre, le 25 juin. — Lille, 7, rue Berthollet. 18491d

— Le Docteur et Madame Henry Fournet sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, Henry. — 13 juin 1931. 2, Avenue Albert-Masurel, Tourcoing. Sd

La coutellerie de SHEFFIELD est une SPÉCIALITÉ de la maison BAILLY 46, rue Nationale, LILLE 32097

"BISCOTTES DELIS"
La meilleure. - Biscuiterie EXCELSIOR
Les réclamer 112, Bd Montebello, LILLE 35036

NORD

Une bélandre chargée coule dans le port de Dunkerque

Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Théophile Deturck, dont la bélandre « Nenette » était amarrée au quai Freycinet III, avec un plein chargement de charbon, était réveillé vers 3 h., par un craquement prolongé. En même temps l'eau envahissait la cabine où il se trouvait avec sa femme et un bébé de seize mois. Se rendant compte du danger, le marinier mit d'abord en sécurité sur le quai sa femme et son jeune enfant. Il retourna ensuite dans la cabine où il put sauver son pécule et les papiers du bord. Quelques secondes plus tard, la péniche sombrait avec tout son chargement et le mobilier, celui-ci représente une valeur de 6.000 francs.

AROME PATRELLE
Bouillon Goût exquis Belle couleur dorée

TOUT LE SAVOIR SOUS LA MAIN

Les Dictionnaires Larousse

Plus nous allons, plus il faut savoir pour réussir dans la vie, pour se tenir au niveau du progrès général, pour comprendre le monde qui nous entoure. Il n'est donc pas de livre plus nécessaire aujourd'hui dans tout foyer que le Larousse, ce merveilleux ouvrage où l'on trouve instantanément à leur ordre alphabétique, toutes les connaissances tous les renseignements qu'on peut souhaiter. Il existe des éditions qui répondent à tous les besoins : le Larousse du XXme Siècle, en six volumes ; le Larousse Universel en deux volumes ; le Larousse Médical, le Larousse Ménager, le Larousse Commercial, le Larousse Agricole. Et de très grandes facilités de paiement les mettent à la portée de toutes les bourses.

En vente chez tous les Libraires. Spécimens gratis sur demande à la Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris-6e.

DU 3 AU 9 JUILLET
6e SEMAINE DU CUIR
S.C.F.
PALAIS DES EXPOSITIONS Porte de Versailles PARIS

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(3e Chambre)
Audience du mardi 30 juin 1931
Présidence de M. Leclercq

— Contrebande. — Julien Caboche, 26 ans, mireur, à Tourcoing, a introduit 20 kilos de tabac de contrebande. Il a été condamné à dix jours d'emprisonnement et à une amende de 1.250 francs.

— Les indésirables. — Saïd ben Amed, 23 ans, manœuvre, inculpé de vagabondage, a été condamné à huit jours d'emprisonnement; Joseph Sapinski, 24 ans, garçon de café, a été condamné à un mois d'emprisonnement, pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour et infraction à un arrêté d'expulsion.

— Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Michel Zusota, 38 ans, a été condamné à un mois d'emprisonnement.

— Deux tristes sires. — Jean Fortin, 30 ans, chanteur ambulant, et Maurice Vigier, 27 ans, garçon de café, ne tiraient leurs ressources que du placement de pensionnaires dans certaines maisons. Ils ont été condamnés à huit mois d'emprisonnement, à 100 francs d'amende et à cinq années d'interdiction de séjour.

MON APÉRITIF ? UN PREMIER la vieille marque française

Concerts et Spectacles

Le JOURNAL DE ROUBAIX ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

LILLE. — Grand-Théâtre. — Clôture annuelle.

— Théâtre Sébastopol. — Clôture annuelle.

— Alhambra. — A 20 h. 30: « Ta Bouche ».

DANS TOUS LES CAFÉS Un Quart EVIAN

BELGIQUE

LE PLAN HOOVER

LES BELGES FERONT UN CADEAU DE 435 MILLIONS A L'ALLEMAGNE

Le plan Hoover doit faire perdre, comme nous l'avons déjà dit, 585 millions, plus d'un demi-milliard, à la Belgique. Il fallait ajouter à cette somme les millions que l'Allemagne doit nous verser par suite du remboursement des marks. Sur ce dernier point, l'Allemagne a daigné examiner la requête du Gouvernement belge, et elle a bien voulu accepter de continuer ses versements.

Ainsi, la perte que le plan Hoover inflige à la Belgique n'est plus que de 435 millions. Cette somme serait encore allégée, si les Etats-Unis qui exigent que l'on renonce aux remboursements de l'Allemagne, acceptaient de renoncer à leur tour aux paiements que la Belgique doit leur faire pour des emprunts de reconstruction.

Des conversations sont entamées à ce sujet. Espérons que les Etats-Unis comprendront que la victime d'une agression injustifiée ne doit pas être plus mal traitée que l'auteur de cette agression.

Il n'y a rien de vrai, pour le moment, dans le fait que la Hollande consentirait à ne plus réclamer l'annuité de 62 millions que la Belgique lui paie pour internement des soldats belges pendant la guerre.

S...

UNE SOLENNITÉ FRANÇAISE A OSTENDE

La remise de la croix du combattant

Dimanche prochain, une belle manifestation se déroulera à Ostende. Ce jour-là, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, M. Léon Gnermonprez, consul de France remettra solennellement la Croix du combattant, aux membres de la section de la Flandre occidentale de la « Ligue des Poilus de France en Belgique ».

Cette cérémonie aura lieu en présence de sociétés françaises et belges ou de délégations.

Les Français actuellement sur le littoral ne manqueront pas d'y participer.

Le [illegible] de cette fête [illegible] M. [illegible] secrétaire de la Ligue, 74, avenue Smet de Nayer, Ostende.